

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE SAINT-MAURICE

**SÉANCE ORDINAIRE
DU 3 AVRIL 2018**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en date du 3 avril 2018 à dix-neuf heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Deux (2) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents, monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère et monsieur Clément Pratte, conseiller formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Daniel Duchemin, conseiller, n'est pas présent et son absence est motivée.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR
2018-04-68**

- 1- Ouverture de la séance ordinaire
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mars 2018, de la séance extraordinaire du 28 mars 2018 et de l'assemblée publique de consultation du 28 mars 2018
- 4- Adoption de la liste des comptes
- 5- Correspondances
- 6- Approbation des états financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation
- 7- Adoption du règlement numéro 760 - Règlement concernant l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3)
- 8- Avis de motion et présentation d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 646
- 9- Adoption d'un second projet de règlement - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644
- 10- Modifications au règlement d'emprunt numéro 733 (TECQ 2014-2018)
- 11- Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications concernant les bibliothèques publiques autonomes
- 12- Demande d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées
- 13- Représentations
- 14- Période d'information
- 15- Période de questions
- 16- Levée de la séance ordinaire

Sur proposition de monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le président de l'assemblée.

Adoptée

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
5 MARS 2018, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018 ET
DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 28 MARS 2018
2018-04-69**

Considérant que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mars 2018, de la séance extraordinaire du 28 mars 2018 et de l'assemblée publique de consultation du 28 mars 2018 ont été remis à chacun des membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance ordinaire.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mars 2018, de la séance extraordinaire du 28 mars 2018 et de l'assemblée publique de consultation du 28 mars 2018 soient adoptés.

Adoptée

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES
2018-04-70**

Il est proposé par monsieur le conseiller Clément Pratte, appuyé par madame la conseillère Julie Régis et résolu à l'unanimité que la liste des comptes soit adoptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer pour une somme de 310 602,85\$.

Adoptée

**CORRESPONDANCES
2018-04-71**

P-01 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

**SUJET : ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION DE
TRAVAUX RÉVISÉE ET RECOMMANDATION DE
VERSEMENT D'UN MONTANT ADDITIONNEL**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous confirme l'acceptation de notre programmation de travaux révisée et recommande à la SOFIL, par le fait même, qu'un versement additionnel de 1 248 551\$ soit fait à notre municipalité. Le versement d'un montant supplémentaire de 367 851\$ relatif aux travaux prévus pourra également être recommandé moyennant certaines conditions.

P-02 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

SUJET : APPROBATION D'UN EMPRUNT DE 600 000\$

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe que le règlement 758 de notre municipalité, par lequel le conseil décrète un emprunt de 600 000\$, a été approuvé conformément à la loi.

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION
2018-04-72**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soient approuvés tels que présentés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. avec les résultats suivants :

	Montant
Dépenses	134 616 \$
Revenus	57 138 \$
Déficit après capitalisation	77 478 \$
Contribution de la SHQ	69 730 \$
Contribution de la Municipalité	7 748 \$
Travaux RAM capitalisables	4 242 \$

Adoptée

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 760
RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL AU RÉGIME DE RETRAITE
CONSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS
MUNICIPAUX (L.R.Q., c. R-9.3)
2018-04-73**

Considérant que toute municipalité locale peut adhérer au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (L.R.Q., c. R-9.3) de façon à ce que tous les membres du conseil puissent y participer.

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un règlement à cet effet.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du conseil du 5 mars 2018 et qu'une présentation du projet de règlement a été effectuée à cette même séance par monsieur le conseiller Daniel Duchemin.

Considérant que tous les membres du conseil municipal ont reçu, au moins soixante-douze heures avant la présente séance, le règlement ci-dessous identifié et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 760 concernant l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (L.R.Q., c. R-9.3) soit adopté.

Adoptée

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT -
RÈGLEMENT MODIFIANT LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 646
2018-04-74**

Madame la conseillère Julie Régis donne avis qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 646.

Un projet de règlement est présenté séance tenante par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier.

**ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 644
2018-04-75**

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux est entré en vigueur en juin 2007.

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage.

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil le 5 mars 2018.

Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté en date du 5 mars 2018.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 28 mars 2018 et qu'aucune personne ne s'est présentée et ne s'est opposée au projet de règlement par le fait même.

Considérant que tous les membres du conseil municipal ont reçu, au moins soixante-douze heures avant la présente séance, le projet de règlement et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité qu'un second projet de règlement soit adopté concernant des modifications au règlement de zonage numéro 644.

Le second projet de règlement est annexé à la présente résolution.

Adoptée

**MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 733 (TECQ
2014-2018)
2018-04-76**

Considérant l'article 1076 du *Code municipal* qui permet au conseil de modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables..

Considérant qu'il reste un montant de disponible dans le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) de la Municipalité et qu'une demande de programmation révisée a été présentée.

Considérant l'acceptation, en date du 14 mars 2018, du ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT) et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de

la programmation révisée de la Municipalité dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt pour y incorporer la nouvelle programmation de travaux de la Municipalité.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité :

- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.
- Que le règlement d'emprunt numéro 733 est modifié pour y ajouter en annexes la lettre d'acceptation du MAMOT, en date du 14 mars 2018, de la programmation révisée du programme de la TECQ 2014-2018 ainsi que la programmation concernée.
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, au MAMOT.

Adoptée

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS CONCERNANT LES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES AUTONOMES
2018-04-77**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Binette et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil municipal adresse la présente résolution au ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin d'obtenir une aide financière dans le cadre des projets de développements des collections pour les bibliothèques publiques autonomes ;
- Que la Municipalité s'engage à autofinancer la totalité du projet de 50 500 \$ incluant la part correspondant à la subvention du MCC ;
- Que monsieur le maire Luc Dostaler soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel les documents à cette fin.

Adoptée

**DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES
2018-04-78**

Considérant qu'une demande nous est faite par un parent pour que son fils handicapé bénéficie de l'accompagnement d'un animateur afin de profiter du camp de jour offert par la municipalité durant la saison estivale.

Considérant que l'URLS de la Mauricie a un programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité qu'une

aide financière soit demandée dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées à l'URLS de la Mauricie pour la saison estivale 2018 et que soit autorisé, monsieur Guy-Luc Beaupré, directeur des loisirs, culture et communication, à signer la demande pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée

REPRÉSENTATIONS
2018-04-79

Il est proposé par monsieur le conseiller Clément Pratte, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité :

- Que le conseil autorise le conseiller suivant à représenter la Municipalité :

Jean-Pierre Binette lors de la séance d'information du projet collectif de déploiement de fibres optiques de la MRC des Chenaux qui aura lieu le mardi 17 avril 2018 à salle communautaire Henri St-Arnaud de Saint-Narcisse.

- Que les dépenses de représentations soient déboursées et remboursées selon le règlement établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE
2018-04-80

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Clément Pratte et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19h40.

Adoptée

S/ _____ S/ _____
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

S/ _____
Maire
